

## Coronavirus Covid-19 : précautions et bons gestes



Pour faire face à l'épidémie de Coronavirus COVID-19 qui sévit et progresse actuellement partout dans le Monde, L'Etat a mis en place un certain nombre de recommandations afin de protéger sa santé et celles des autres. Les mesures et les principaux bons gestes à adopter sont ...[nbsp]



**COVID-19**

**CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES**

-  **Se laver très régulièrement les mains**
-  **Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir**
-  **Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter**
-  **Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades**

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

 [GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](http://GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS)  **0 800 130 000**  
(appel gratuit)

Se laver très régulièrement les mains ou utilisez une solution hydro-alcoolique

Tousser ou éternuer dans son coude

Surveillez sa température et l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer...)

Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter

Eviter de serrer les mains et éviter les embrassades (y compris les embrassades de bienveillance ).

Evitez tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées...). Evitez d'ailleurs de fréquenter des lieux où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maternités, structures d'hébergement pour personnes âgées...). Les visites en EHPAD sont d'ailleurs suspendues depuis le mercredi 11 mars

Depuis le samedi 14 mars les commerces essentiels sont fermés (bar, restaurant , etc ...)

Le 16 mars 2020, le Président de la République a décidé de prendre des mesures pour réduire à leur plus strict minimum les contacts et les déplacements.

Un dispositif de confinement a été mis en place sur l'ensemble du territoire depuis le mardi 17 mars à 12h00. Les déplacements sont interdits sauf dans les cas suivants et uniquement à condition d'être munis d'une attestation pour :

- Se déplacer de son domicile à son lieu de travail dès lors que le télétravail n'est pas possible ;
- Faire ses achats de première nécessité dans les commerces de proximité autorisés ;
- Se rendre auprès d'un professionnel de santé ;
- Se déplacer pour la garde de ses enfants ou pour aider les personnes vulnérables à la stricte condition de respecter les gestes barrières ;
- Faire de l'exercice physique uniquement à titre individuel, autour du domicile et sans aucun rassemblement.

Les commerces et services qui peuvent rester ouverts (pour l'instant)

Les magasins alimentaires. Pour le moment, il n'est pas question de jauge à 100 personnes en lien avec l'interdiction des rassemblements collectifs dépassant ce plafond.

Les banques

Les établissements de santé (hôpitaux, cabinets médicaux, pharmacies...)

Les collectes pour le don du sang

Les vétérinaires

Les animaleries et les magasins d'alimentation pour animaux

Les bureaux de tabac-presse (la partie bar, le cas échéant, doit être fermée).

Les stations-service

Les garagistes

Les lieux de culte resteront ouverts, mais les rassemblements et les cérémonies devront être reportés.

Pour plus de détails sur le virus et sur les précautions à prendre, vous pouvez aussi vous rendre sur le site : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>



**COVID-19**

## CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

-   
**Se laver très régulièrement les mains**
-   
**Tousser ou éternuer dans son coude**
-   
**Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter**
-   
**SI VOUS ÊTES MALADE  
Porter un masque chirurgical jetable**

 Vous avez des questions sur le coronavirus ?  
**GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS**

 **0 800 130 000**  
(appel gratuit)

COVID-19

## CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver  
très régulièrement  
les mains**



**Tousser ou éternuer  
dans son coude  
ou dans un mouchoir**



**Utiliser un mouchoir  
à usage unique  
et le jeter**



**Saluer  
sans se serrer la main,  
éviter les embrassades**

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



**0 800 130 000**

(appel gratuit)

